Extrait du CIDR
http://cidr.org/GUINEE-Guinee-Forestiere-Reseau-de,596.html

GUINEE - Guinée Forestière - Réseau de mutuelles de santé

- Activités - Programmes de développement - Programmes en cours - Systèmes de santé et prévoyance sociale -

Date de mise en ligne : jeudi 4 octobre 2012

Description :

Les objectifs du projet sont de consolider les mutuelles existantes sur le plan financier et fonctionnel, d'améliorer leur autonomie technique et organisationnelle, de développer leur nombre et celui de leurs bénéficiaires et d'établir un partenariat durable entre les mutuelles et les prestataires de soins.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

- **Secteur d'activités :** Systèmes de santé et prévoyance sociale
- **Pays/Localisation :** GUINEE - Guinée Forestière
- **Intitulé :** Réseau de mutuelles de santé
- **Phase en cours :** Phase de développement autonome de l'UMSGF - 2007/2012
- **Partenaire institutionnel :** Ministère de la Santé

Objectifs généraux du programme

L'objectif central du programme est d'améliorer durablement l'accès des populations à des services de santé de qualité. Les objectifs de la troisième phase sont de :

- consolider les mutuelles existantes sur le plan financier et fonctionnel ;
- améliorer l'autonomie technique et organisationnelle des mutuelles et du réseau ;
- établir un partenariat durable entre les mutuelles et les prestataires de soins ;
- diversifier les partenariats techniques et financiers de l'Union.

Réalisations 2012

En raison du sous-financement du programme durant l'année, l'équipe de suivi des mutuelles existantes a été réduite. Les activités ont été centrées sur :

Extension du réseau

- préparation de la création de trois mutuelles préfectorales à N'Zérékoré, Lola, Yomou ;
- création de mutuelles sous-préfectorales, une à Macenta et une à Yomou ;
- l'UMSG et le CIDR ont été retenus à un appel d'offres de la Banque Mondiale pour créer cinq mutuelles dans la Préfecture de Beyla en Guinée Forestière.

Densification du réseau :

- la stratégie retenue par l'UMSGF a été de privilégier les produits à plus forte portée : le produit maternité sans risques (dix sept villages de sept CRD) et le produit scolaire (dix huit écoles) ;
- les campagnes d'adhésions au produit familial ont été totalement réalisées par les élus au niveau de chaque mutuelle.

Amélioration de l'autonomie technique, financière et organisationnelle

- tenue de l'AG de deux jours en décembre 2012 pour la présentation aux élus des mutuelles de la stratégie de fusion des mutuelles sous-préfectorales en une seule mutuelle préfectorale ;
- l'UMSGF a élaboré et soumis des projets de création des mutuelles aux partenaires techniques et financiers suivants : UNICEF, UNFPA, OMS, HCR, Programme conjoint/PNUD qu'elle a négociés en son nom.

Partenariat avec les prestataires de soins et la tutelle sanitaire

Copyright © CIDR

- durant l'exercice, l'UT a appuyé les mutuelles dans la négociation et la signature de contrats avec cinq nouveaux centres de santé et deux hôpitaux (Beyla et Sinko) ;
- les anciennes conventions ont toutes été reconduites à l'exception de celle des deux centres de santé de la ville de N'Zérékoré en raison de leurs mauvaises prestations.

Résultats et impacts à fin 2012

- Fin 2012, le réseau est composé de 23 mutuelles de santé. Le réseau a couvert 17 062 personnes tout produit confondu. Le nombre de bénéficiaires couverts par le produit familial a fortement chuté : de 11 930 en 2011 à 3 708 en 2012 en raison du manque de suivi et du relèvement important du montant de la cotisation.
- L'assurance scolaire a couvert 5 249 élèves pour les premiers soins dans les postes de santé de proximité.
- Le produit maternité sans risque a couvert 8 105 femmes en âge de procréer qui ont bénéficié de CPN en stratégie avancée et d'une évacuation rapide gratuite en ambulance en cas de complication.
- Un total de 10 306 prestations a été offert aux bénéficiaires des mutuelles.
- 64 % des femmes couvertes ont accouché dans une formation sanitaire. Le taux de mortalité maternelle a été très fortement réduit (moins de 500 décès/ 100 000 naissances vivantes au lieu de 4 540 selon l'étude préalable du FNUAP).
- Le taux moyen de sinistralité du produit familial atteint est de 82 %, pour l'exercice cols en 2012. Il dépasse de 17 % la norme prévue (65 %) en raison de l'augmentation constante du prix des médicaments dans les formations sanitaires.

Programme 2013

- Redynamiser les mutuelles et les rendre plus opérationnelles :
  o lancement effectif des trois mutuelles préfectorales : N'Zérékoré, Lola, Yomou ; réorganisation de la gestion pour favoriser la bonne gouvernance.
- Rendre effectif la transformation de l'UT en un centre de promotion et de gestion des mutuelles (CPG) puis la réorganiser pour la rendre plus efficace.
- Axer le développement sur la densification. Concentrer tous les produits sur les zones à fort potentiel : créer trois nouvelles mutuelles à Beyla (Projet APNDS).
- Diversifier les services offerts par les mutuelles :
  o projet de lutte contre le paludisme (sensibilisation, distribution des moustiquaires) ;
  o projet pour la sensibilisation de la population contre les IST/ VIH/SIDA ;
  o projet de lutte contre les maladies diarrhéiques.

- Formation des animateurs et des élus au fonctionnement des mutuelles préfectorales.
- Soumettre au HCR un projet pour la continuité de la maternité sans risque dans les deux CRD et l'assistance sanitaire des refugiés ivoiriens.
- Renforcer la visibilité de l'UMSGF : relancer le projet de construction du siège de l'Union. Collaborer avec un partenaire pour la production des revues trimestrielles sur les activités de l'Union.

Partenaires financiers

- Agence Française de Développement - France
- Agences du Système des Nations Unies : UNICEF, UNCHR, FNUAP, OMS

Copyright © CIDR